



Communiqué de presse : Gouvernance et moyens de la SNPE2

Paris, le 25 juin 2021

À l'occasion de la réunion du Groupe Santé Environnement (GSE) le 30 juin 2021, un collectif d'associations citoyennes, professionnelles et d'usagers, de syndicats et de collectifs, demande aux Ministres des Solidarités et de la Santé et de la Transition écologique un calendrier précis et des moyens dédiés à la 2e Stratégie Nationale sur les Perturbateurs Endocriniens (SNPE2).

La contamination de la population par les perturbateurs endocriniens est toujours totale. Elle touche en particulier les travailleurs, les professionnels de nombreux secteurs, et surtout les femmes enceintes et les enfants, comme l'ont montré les études menées par Santé publique France (ELFE et ESTEBAN).

Trente années se sont écoulées depuis que la notion de « perturbateurs endocriniens » a été forgée lors de la réunion de Wingspread les 26-28 juillet 1991. Des annonces fortes sont attendues à cette occasion, notamment en matière de gouvernance et de moyens de la SNPE2.

Or, contrairement à ce qui avait été fait dans le cadre de la SNPE1, aucune réunion du comité de suivi de la SNPE2, officiellement actée en septembre 2019, n'a eu lieu à ce jour. Ce processus avait pourtant été salué par la mission des Inspections générales chargées de faire le bilan de la SNPE1.

Ce suivi ne peut se restreindre à un point limité de la réunion du GSE au moment même où la Commission Européenne a fixé un objectif « Zéro pollution en 2050 » dans le cadre du Pacte Vert pour l'Europe. 2022, c'est aussi l'année de l'échéance de la SNPE2 et de l'élaboration de la SNPE3. Des contributions du comité de suivi et des collectivités sont donc nécessaires et urgentes.

Le Collectif Inter-associations pour la Santé Environnementale exige un cap clair sur l'objectif principal de la SNPE : « réduire l'exposition des populations et de l'environnement aux perturbateurs endocriniens », avec un calendrier précis et des moyens dédiés, découlant notamment du Pacte Vert pour l'Europe et dans le cadre du plan national de relance et de résilience déposé par les autorités françaises auprès de la Commission européenne.

FAIRE DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE UN PILIER DU SYSTÈME DE SANTÉ FRANÇAIS

Les organisations signataires :

- Arnaud APOTEKER, Justice Pesticides
- Frédéric BARON, Think Tank #PreventEarth #PreventHealth
- Alain BAZOT, UFC-Que Choisir
- Michel BESNARD, Soutien aux victimes des pesticides Ouest
- Jean-Marie BONNEMAYRE, Le CNAFAL
- René CADOT, Action Santé Solidarité
- Elisabeth CARBONE, Miramap
- Jean-Michel CHIAPELLO, Réso A+
- André CIOLELLA, Réseau Environnement Santé
- Alain COLLOMB, Association Santé Environnement France
- Nathalie DELPHIN, Syndicat des Femmes Chirugiens-Dentistes
- Cathy et Richard FAITG, Collectif Environnement Santé 74
- Laura GÉRARD, La Confédération Syndicale des Familles
- Lamia KERDJANA, Jeunes Médecins
- Christian KHALIFA, Indecosa CGT
- Chantal L'HOIR, Association Française des Malades de la Thyroïde
- Didier LAMBERT, E3M, Pour des vaccins sans aluminium

- Génon K. JENSEN, Health and Environment Alliance (HEAL)
- Jacques LE LETTY, La Maison Consommation Environnement (Rennes)
- Alexandra LORENZO, Itawa
- Christine MALFAY-REGNIER, SOS MCS
- Agnès MAURIN et Philippe PALAT, La Ligue Contre l'Obésité
- Véronique MOREIRA, WECF France
- François MOURGUES, C2DS
- Catherine NEYRAND, POEM26
- Tania PACHEFF, Cantine sans Plastique France
- Sophie PELLETIER, PRIARTEM Ondes-Santé-Environnement
- Pierre-Michel PÉRINAUD, Alerte des médecins sur les pesticides
- Virginie RIO, Association Collectif BAMP !
- Marie-Odile SOYER-GOBILLARD, HHORAGES-FRANCE
- Jacques TESTART, Sciences Citoyennes
- Marie THIBAUD, Stop aux cancers de nos enfants
- Mathé TOULLIER, Association des Familles Victimes du saturnisme
- François VEILLERETTE, Générations Futures

Contact Presse :

RÉSEAU ENVIRONNEMENT SANTÉ : CONTACT@RESEAU-ENVIRONNEMENT-SANTE.FR | 06 50 37 40 25

